



**Programme des  
Nations Unies pour  
l'environnement**

Distr.  
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/68/27  
5 novembre 2012



FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITE EXECUTIF  
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS  
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL  
Soixante-huitième réunion  
Montréal, 3-7 décembre 2012

**PROPOSITION DE PROJET: ÉGYPTE**

Le présent document comporte les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds sur la proposition de projet suivante :

Élimination

- Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase I, deuxième tranche) ONUDI/PNUD

## FICHE D'ÉVALUATION DE PROJET - PROJETS PLURIANNUELS

## Égypte

<b>(I) TITRE DU PROJET</b>	<b>AGENCE</b>
Plan de gestion de l'élimination des HCFC (Phase I)	PNUD, ONUDI (agences principales)

<b>(II) DERNIÈRES DONNÉES CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 7 (Annexe C Groupe I)</b>	Année : 2011	355,6 (tonnes PAO)
--	--------------	--------------------

<b>(III) DERNIÈRES DONNÉES SECTORIELLES DU PROGRAMME DE PAYS (tonnes PAO)</b>								<b>Année : 2011</b>	
Substances chimiques	Aérosols	Mousses	Lutte contre l'incendie	Réfrigération		Solvants	Agents de transformation	Utilisations en laboratoire	Consommation totale par secteur
				Fabrication	Entretien				
HCFC-123	0	0	0	0	0,13	0	0	0	0,13
HCFC-124	0	0	0	0	0	0	0	0	0
HCFC-141b	0	102,3	0	0	0	0	0	0	102,3
HCFC-141b dans les polyols pré mélangés importés	0	46,0	0	0	0	0	0	0	46,0
HCFC-142b	0	15,8	0	0	0	0	0	0	15,8
HCFC-22	0	3,3	0	175,5	58,5	0	0	0	237,3

<b>(IV) DONNÉES SUR LA CONSOMMATION (tonnes PAO)</b>			
Valeur de référence 2009-2010 :	386,30	Point de départ des réductions globales durables	484,61
<b>CONSOMMATION ÉLIGIBLE AU FINANCEMENT (tonnes PAO)</b>			
Déjà approuvée :	174,00	Restante :	310,61

<b>(V) PLAN D'ACTIVITÉS</b>		2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Total
PNUD	Élimination des SAO (tonnes PAO)	38,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	13,9	52,6
	Financement (\$US)	2 150 000	0	0	0	0	0	770 130	2 920 130
ONUDI	Élimination des SAO (tonnes PAO)	4,8						4,5	9,3
	Financement (\$US)	268 750						250 018	518 768

<b>(VI) DONNÉES DU PROJET</b>			2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Total
Limites de consommation du Protocole de Montréal			s.o.	s.o.	s.o.	386,3	386,3	347,6	347,6	347,6	347,6	s.o.
Consommation maximale autorisée (tonnes PAO)			s.o.	s.o.	s.o.	386,3	386,3	347,6	347,6	347,6	289,7	s.o.
Financement convenu (\$US)	PNUD	Coûts du projet	1 479 000	2 000 000	2 000 000	0	0	0	0	0	716 400	6 195 400
		Coûts d'appui	115 463	150 000	150 000	0	0	0	0	0	53 730	469 193
	ONUDI	Coûts du projet	892 840	950 000	250 000	0	0	0	0	0	232 575	2 325 415
		Coûts d'appui	66 963	71 250	18 750	0	0	0	0	0	17 443	174 406
Financement approuvé par l'ExCom (\$US)	Coûts du projet		2 371 840	2 950 000	0	0	0	0	0	0	0	5 321 840
	Coûts d'appui		182 426	221 250	0	0	0	0	0	0	0	403 676
Total du financement soumis pour approbation à la présente réunion (US \$)	Coûts du projet		0	0	2 250 000	0	0	0	0	0	0	2 250 000
	Coûts d'appui		0	0	168 750	0	0	0	0	0	0	168 750

<b>Recommandation du secrétariat :</b>	Pour examen individuel
--	------------------------

## DESCRIPTION DU PROJET

1. Au nom du gouvernement de l'Égypte, l'ONUDI, en qualité d'agence principale d'exécution, a soumis à la 68<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif la phase I du plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH) tel que présenté initialement, pour un montant total de 2 418 750 \$US, soit 2 000 000 \$US plus 150 000 \$US de frais d'appui d'agence pour le PNUD, et 250 000 \$US plus 18 750 \$US de frais d'appui d'agence pour l'ONUDI. La demande soumise comprend un rapport périodique sur la première année de mise en œuvre du PGEH, accompagné d'un rapport de vérification de la consommation de HCFC en Égypte ainsi que les plans annuels de mise en œuvre de 2013.

### Contexte

2. Le Comité exécutif a approuvé à sa 65<sup>e</sup> réunion le PGEH pour l'Égypte, destiné à réduire d'ici la fin 2018 la consommation de HCFC de 25 % par rapport à la valeur de référence, pour un financement total s'élevant en principe à 8 520 815 \$US, plus coûts d'appui d'agence de 643 599 \$US. Ce montant comprenait 892 840 \$US plus coûts d'appui d'agence de 66 963 \$US pour l'ONUDI afin d'éliminer 17,6 tonnes PAO de HCFC-141b utilisé dans la production de mousses dans deux entreprises; et 1 479 000 \$US plus coûts d'appui d'agence de 115 463 \$US pour le PNUD afin d'éliminer 37,4 tonnes PAO de HCFC-141b dans la production de mousses dans quatre entreprises, approuvés lors de la 62<sup>e</sup> réunion. À la 65<sup>e</sup> réunion, le Comité exécutif a également approuvé un montant de 950 000 \$US plus coûts d'appui d'agence 71 250 \$US pour l'ONUDI, et de 2 000 000 \$US plus coûts d'appui d'agence de 150 000 \$US pour le PNUD pour la mise en œuvre de la première tranche du PGEH.

### Rapport périodique sur la mise en œuvre de la première tranche du PGEH

3. Les principales activités à mettre en œuvre lors de la phase I du PGEH sont les suivantes : des mesures réglementaires de la part du gouvernement de l'Égypte, la reconversion des entreprises de mousses à des technologies ne reposant pas sur les HCFC, des activités dans le service de l'entretien des équipements de réfrigération, et l'appui apporté à l'unité de mise en œuvre et de suivi du projet.

#### *Mesures réglementaires prises par le gouvernement de l'Égypte*

4. L'ONUDI a mis en place un système électronique de gestion de données pour les opérations d'autorisation dans le cadre de la tranche finale du plan national d'élimination (PNE) des CFC. Ce système, qui assurera un contrôle efficace des HCFC, du HCFC-141b contenu dans les polyols prémélangés importés et d'autres substances de type HFC, sera complètement opérationnel d'ici au 1<sup>er</sup> janvier 2013. Il mettra en relation l'Unité nationale de l'ozone (UNO), les autorités douanières, le ministère du Commerce et les autres organismes pertinents engagés dans les opérations d'autorisation. Le système dote les autorités douanières d'un chromatographe en phase gazeuse qui permet l'identification des HCFC à partir d'échantillons pris au point d'importation.

#### *Reconversion des entreprises de fabrication de mousse*

5. La phase I du PGEH inclut la reconversion de quatre entreprises de fabrication de mousse isolante à une technologie utilisant du cyclopentane. Le financement pour trois d'entre elles a été approuvé à la 62<sup>e</sup> réunion, à savoir Mondial Freezers Company, Delta Electric Appliances et El-Araby Co. for Engineering Industries. Comme cela a été mentionné dans le document de projet soumis à la 65<sup>e</sup> réunion, à la suite de la présentation du PGEH pour l'Égypte, le gouvernement a informé l'ONUDI que l'entreprise Delta Electrical Appliances avec une consommation afférente de 80,91 MT (8,90 tonnes PAO) de HCFC-141b a été rachetée par une société étrangère ne relevant pas de l'article 5 et qu'elle n'était donc pas éligible à un financement. Conformément à la proposition de l'ONUDI, le projet a été annulé et le financement approuvé de 422 740 \$US, plus coût d'appui d'agence de 31 706 \$US, a été restitué au Fonds multilatéral, pour sa 69<sup>e</sup> réunion.

6. La mise en œuvre se déroule bien dans les trois entreprises éligibles. En ce qui concerne Mondial Freezers Company et El-Araby Co. for Engineering Industries, les équipements nécessaires à la reconversion devraient être livrés d'ici la fin 2012 et la reconversion complète des entreprises devrait avoir lieu d'ici mai 2013. Quant à Kiriazi Refrigerators Factory, la livraison des équipements est prévue au cours du premier trimestre de 2013 avec une reconversion complète d'ici mai 2013.

7. La phase I du PGEH comprend également la reconversion à des technologies de remplacement ayant un faible potentiel de réchauffement planétaire (PRG) de six entreprises fabriquant des produits en mousse rigide et intégrale. En ce qui concerne l'entreprise Specialized Engineering Contracting Co., des essais avec du formiate de méthyle ont été réalisés et on est en train d'examiner des fournisseurs d'équipements. L'entreprise fera l'objet d'une reconversion début 2013, utilisant des polyols pré mélangés à base de formiate de méthyle fournis par une entreprise de formulation locale. L'équipement requis pour MOG Engineering and Industry sera installé d'ici mai 2013 et l'entreprise sera intégralement reconvertie d'ici août 2013. Les tests réussis à base de formiate de méthyle chez Fresh Electric Home Appliances ont été achevés en février 2012. Les équipements nécessaires y seront installés d'ici mai 2013 et la reconversion achevée d'ici août 2013. Après l'approbation du projet, Cairo Foam a regroupé ses trois installations de fabrication en une seule, ce qui a reporté l'installation des équipements à mai 2013 car les plans d'agencement doivent être révisés. L'entreprise sera intégralement reconvertie d'ici août 2013. En ce qui concerne Reftruck ainsi qu'Al Fateh for Engineering and General Contracting, les accords de mise en œuvre avec chaque entreprise ont été finalisés et les entreprises devraient être intégralement reconverties d'ici mars 2014.

8. La mise en œuvre de la reconversion de 81 PME avec le soutien de leur fournisseurs de systèmes pour passer à la technologie à base de formiate de méthyle, s'accompagnant de l'élimination totale de 666,20 MT (73,28 tonnes PAO) de HCFC-141b, avance bien. Des réunions ont été organisées en septembre 2012 avec chaque entreprise de formulation participante et des mémorandums d'entente (MdE) ont été rédigés et signés par chaque entreprise en octobre 2012. Chaque MdE comprend des dispositions spécifiques pour l'assistance technique et le soutien qui seront accordés aux entreprises clientes en aval. En même temps que ce processus, les entreprises de formulation ont commencé le développement de polyols pré mélangés sans HCFC qui devraient être disponibles sur le marché local au début de l'année 2013 (Tableau 1). Les entreprises de mousse bénéficieront d'une assistance une fois que les polyols prémélangés sans HCFC seront disponibles.

**Tableau 1. Technologies sans HCFC sélectionnées par les entreprises de formulation en Égypte**

<b>Entreprise de formulation</b>	<b>Technologie choisie</b>
Baalbaki	Formiate de méthyle
Bayer (*)	Gonflage à l'eau pour les applications non critiques Formiate de méthyle pour les applications de mousse à pulvériser HFC/HFO ou hydrocarbures pour les mousses isolantes des équipements de réfrigération Le diméthoxyméthane (méthylal) pour les applications de mousse à peau intégrée est toujours envisagé
Dow Chemical (*)	Gonflage à l'eau /HFC suivi par HFO et hydrocarbures Le diméthoxyméthane (méthylal) pour les formulations d'agent gonflable auxiliaire est toujours envisagé
Obegi (**)	Formiate de méthyle (décision préliminaire)
Redachem	En attente, du fait que l'entreprise n'est actuellement pas en cours de production par suite d'un incendie
Technocom	Formiate de méthyle pour les applications de mousse à pulvériser Gonflage à l'eau pour les applications de semelles de chaussures HFC/HFO et hydrocarbures pour les panneaux et les mousses isolantes pour les appareils de réfrigération

(\*) Entreprise à capitaux étrangers. Aucun financement ne sera accordé pour la transformation de ses installations. Toutefois une assistance technique et un soutien seront fournis aux clients en aval.

(\*\*) Il a été confirmé que l'entreprise est à capitaux relevant de l'Article 5 et non pas provenant des Émirats arabes unis, comme cela avait été affirmé au moment de l'approbation du PGEH. L'entreprise sera reconvertie avec le financement approuvé pour la phase I du PHEH.

#### *Activités dans le secteur de l'entretien des équipements de réfrigération*

9. La mise en œuvre des activités dans le secteur de l'entretien des équipements de réfrigération a commencé en mai 2012 avec une réunion de coordination rassemblant les représentants du gouvernement et les parties prenantes clés auxquels les objectifs et la portée des activités ont été expliqués. L'UNO, soutenue par l'ONUDI, a initié le processus de sélection de deux entreprises qui feront l'objet d'améliorations pour servir de centres de démonstration de l'entretien pour l'utilisation de frigorigènes à faible PRG et d'institut d'enseignement pour la formation et la certification des techniciens frigoristes.

#### *Unité de mise en œuvre et de suivi de projet*

10. Une unité de coordination du PGEH a été mise en place au sein de l'UNO. Toutes les activités bénéficient du soutien du bureau local de l'ONUDI, situé au Caire, qui continuera à fournir régulièrement suivi, supervision et vérification de la conformité du projet dans son ensemble ainsi qu'un soutien technique.

#### *Niveau de décaissement des fonds*

11. En date d'octobre 2012, sur le financement total 5 321 840 \$US, approuvé jusqu'à présent, 2 531 056 \$US ont été décaissés ou engagés. Le financement restant de 2 790 784 \$US sera décaissé en 2013, comme l'indique le tableau 2.

**Tableau 2. Rapport financier de la première tranche du PGEH pour l'Égypte**

Activité	Agence	Financement (\$US)			
		Approuvé	Décaissé	Engagé	Solde
El-Araby	ONUDI	456 540	57 123	399 411	6
Mondial	ONUDI	436 300	55 098	371 214	9 988
Kiriazi	ONUDI	564 575	-	548 550	16 025
MOG	PNUD	790 400	81 900	440 000	268 500
Fresh	PNUD	124 500	1 266	100 000	23 234
SECC	PNUD	178 000	12 797	20 000	145 203
Cairo Foam	PNUD	386 100	1 845	210 000	174 255
Al Fateh	PNUD	346 300	-	30 000	316 300
Reftruck	PNUD	569 500	-	50 000	519 500
Entreprises de formulation	PNUD	1 084 200	12 813	120 000	951 387
Activités habilitantes	ONUDI	221 000	-	-	221 000
Unité de gestion de projet	ONUDI	164 425	6 625	12 414	145 386
Total		5 321 840	229 467	2 301 589	2 790 784

#### Plans annuels pour la deuxième tranche du PGEH

12. Au cours de la deuxième tranche de financement du PGEH pour l'Égypte, toutes les entreprises autonomes seront intégralement reconverties à des technologies sans HCFC. Les entreprises de formulation continueront à développer des polyols pré mélangés sans HCFC-141b et les installations seront reconverties avec (s'il y a lieu) des citernes de mélanges résistantes aux déflagrations et tout autre équipement de traitement supplémentaire nécessaire. L'assistance aux entreprises de mousse situées en aval commencera en avril/mai 2013.

13. Les activités dans le secteur de l'entretien des équipements de réfrigérations comprendront :
- (a) La conception et la supervision des activités habilitantes pour la réfrigération et la climatisation, en particulier la mise en place du centre de formation et des centres de démonstration de récupération/recyclage/reconversion ;
  - (b) L'élaboration d'un programme de réglementation pour mettre en place des normes, des règles et un code de bonnes pratiques pour l'utilisation des hydrocarbures et autres frigorigènes naturels. Il est envisagé, par le biais des procédures de certification, d'utiliser des labels énergétiques et environnementaux uniformisés pour les climatiseurs fabriqués et/ou importés qui pourraient servir d'incitatifs pour la fabrication et/ou l'utilisation de climatiseurs à faible PRG ;
  - (c) L'amélioration d'au minimum deux centres d'entretien d'équipements de réfrigération et de climatisation qui avaient été mis en place dans le cadre du plan national d'élimination (PNE) et se concentrant sur l'utilisation des hydrocarbures et autres frigorigènes naturels. Cet élément du projet qui aidera à introduire les meilleures pratiques pour les équipements de réfrigération et de climatisation, notamment la récupération et le recyclage, aidera également à la reconversion sans danger des climatiseurs et des autres équipements domestiques à des produits de remplacement d'un meilleur rendement énergétique et potentiellement à moindre coût. À l'avenir, les centres sélectionnés serviront également de centres de démonstration et de formation pratiques afin d'élargir les activités de l'établissement d'enseignement de formation professionnelle ;
  - (d) La transformation d'un centre de formation en un établissement d'enseignement pour servir de centre de formation et de certification des techniciens frigoristes.
14. L'assistance à l'unité de gestion de projet se poursuivra.

## **OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRÉTARIAT**

### **OBSERVATIONS**

#### Système d'autorisation opérationnel

15. Conformément à la décision 63/17 et aux dispositions de l'accord conclu entre le gouvernement de l'Égypte et le Comité exécutif, la confirmation a été reçue de la part du gouvernement qu'un système national opérationnel d'autorisation et de quotas des importations et exportations de HCFC est en place et que ce système est en mesure d'assurer la conformité avec le calendrier d'élimination des HCFC du Protocole de Montréal. Tous les importateurs de SAO et/ou d'équipements utilisant des SAO doivent disposer d'une autorisation délivrée par le ministère du Commerce et enregistrée auprès du ministère des Finances. Le système d'autorisation est basé sur un système de quotas géré par l'UNO qui est la seule entité qui peut émettre des quotas basés sur les quantités maximum autorisées en vertu du Protocole de Montréal.

#### Consommation de HCFC

16. Comme la valeur de référence des HCFC de 386,3 tonnes PAO établie aux fins de conformité est égale à celle contenue dans l'accord conclu entre le gouvernement de l'Égypte et le Comité exécutif, il n'est donc pas nécessaire d'adapter cet accord. La consommation de HCFC a décliné, passant de 396,6 tonnes PAO en 2009 à 355,58 tonnes PAO en 2011. En s'appuyant sur des données préliminaires, la

consommation de 2012 est estimée à 346,77 tonnes PAO (Tableau 3). La mise en œuvre des activités d'élimination entraînera une réduction importante de la consommation de HCFC, tout particulièrement des HCFC-141b. L'Égypte devrait donc être en conformité avec les mesures de réglementation de 2013.

**Table 3. Consommation de HCFC en Égypte (données 2007-2011 en vertu de l'article 7 ; données estimatives pour 2012)**

HCFC	2007	2008	2009	2010	2011	2012*	Valeur de référence
<b>Tonnes métriques</b>							
HCFC-22	4 696,2	4 178,6	4 515,3	4 219,0	4 315,47	4 273,00	4 367,2
HCFC-123		2,0	7,0	3,5	6,50	6,00	5,3
HCFC-124	32,4			0,4	-	-	0,2
HCFC-141b**	1 411,8	970,1	1 209,0	1 147,6	930,06	869,46	1 178,3
HCFC-142b	291,1	243,6	232,7	270,5	242,99	246,00	251,6
Total (mt)	6 431,5	5 394,3	5 964,0	5 641,0	5 495,02	5 394,46	5 802,5
<b>Tonnes PAO</b>							
HCFC-22	258,3	229,8	248,3	232,0	237,35	235,02	240,2
HCFC-123	-	0,0	0,1	0,1	0,13	0,12	0,1
HCFC-124	0,7			0,0	-	-	-
HCFC-141b**	155,3	106,7	133,0	126,2	102,31	95,64	129,6
HCFC-142b	18,9	15,8	15,1	17,6	15,79	15,99	16,4
Total (Tonnes PAO)	433,2	352,4	396,6	375,9	355,58	346,77	386,3

(\*) Consommation estimée.

(\*\*) En plus, 428,5 TM (47,14 tonnes PAO) et 403,45 MT (44,38 tonnes PAO) de HCFC-141b contenu dans des polyols pré mélangés ont été importées respectivement en 2011 et 2012.

17. Plusieurs questions en relation avec la mise en œuvre des différents éléments associés à la première tranche du PGEH ont été discutées et prises en main de manière satisfaisante par l'ONUDI et le PNUD, plus spécialement :

- (a) En ce qui concerne la disponibilité de polyols pré mélangés sans HCFC-141b, le PNUD (en tant qu'agence mettant en œuvre le volet portant sur les entreprises de formulation) a indiqué que ces systèmes seraient disponibles au niveau local en 2013 et seraient en quantité suffisante pour satisfaire à la demande de toutes les entreprises de mousse. Le problème technique rencontré dans une entreprise durant l'entreposage des polyols pré mélangés à base de formiate de méthyle a été pris en main ; les entreprises de formulation et les utilisateurs de mousse en aval seront formés sur la manière de manipuler et d'entreposer correctement les systèmes de polyols pré mélangés;
- (b) Bayer et Dow Chemical, deux entreprises de formulation n'ayant pas reçu d'assistance du Fonds Multilatéral, fourniront des polyols à base de HFC-245fa en plus de plusieurs autres polyols pré mélangés. À un stade ultérieur, le HFC-24fa sera remplacé par du HFO ;
- (c) Quant à Redachem, l'entreprise de formulation qui avait subi un incendie et ne pouvait ni produire ni vendre de systèmes, le PNUD a fait savoir qu'on ne disposait pas d'informations sur le temps nécessaire pour permettre la réouverture de l'installation. Les autres entreprises de formulation fournissent pour le moment les clients utilisateurs de mousse en aval de Redachem;
- (d) En ce qui concerne l'entreprise Obegi, qui au moment de la préparation du projet n'était pas éligible car il était présumé qu'elle était à capitaux étrangers provenant des

Émirats arabes unis, le PNUD a confirmé que l'entreprise de formulation était entièrement à capital égyptien. Toutefois, aucun financement supplémentaire ne sera demandé pour reconvertir l'entreprise pour permettre la production de polyols pré mélangés sans HCFC-141b;

- (e) En ce qui concerne la nouvelle modalité des dispositions de mise en œuvre du projet (MdE), le PNUD a expliqué que toutes les orientations et lignes directrices du Fond seraient étroitement suivies durant la reconversion des entreprises de mousse situées en aval. Des questions reliées aux lignes de production et/ou aux articles d'équipement installé avant la date limite et les éléments liés aux capitaux étrangers sont pris en main durant des ateliers destinés aux entreprises de mousse en aval, dans le cadre desquels chaque entreprise participante doit signer une lettre d'intention.

18. Le Secrétariat note que la consommation de HCFC a progressivement diminué depuis 2009 et que les systèmes d'autorisation d'importations et de quotas sont opérationnels et permettront au gouvernement de continuer à réduire sa consommation de 25 % de sa valeur de référence d'ici à 2018, ce qui devance largement le calendrier d'élimination du Protocole de Montréal. La reconversion des entreprises de mousse individuelles approuvée à la 62<sup>e</sup> réunion a bien avancé et l'élimination complète du HCFC-141b au sein de toutes les entreprises est prévue pour le premier semestre de 2013. Il note également que plusieurs types de polyols pré mélangés sans HCFC-141b seront fournis par toutes les entreprises de formulation du marché local à leurs utilisateurs de mousse en aval. Les activités du secteur de l'entretien proposées pour 2013 permettront d'intensifier les réductions de la consommation de HCFC-22 par le biais de la mise en œuvre de meilleures pratiques d'entretien, notamment le contrôle des fuites, la récupération et le recyclage, et les meilleurs coûts potentiels de reconversion des équipements.

## **RECOMMANDATION**

19. Le Comité exécutif pourrait envisager de :

- (a) Prendre note du rapport périodique de mise en œuvre de la première tranche de la phase I du plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH) de l'Égypte;
- (b) Approuver la deuxième tranche de la phase I du PGEH pour l'Égypte et les plans de mise en œuvre correspondants, pour un montant de 2 418 750 \$US, soit 2 000 000 \$US plus coûts d'appui d'agence de 150 000 \$US pour le PNUD, et 250 000 \$US plus coûts d'appui d'agence de 18 750 \$US pour l'ONUDI.

- - -